

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019





Département de l'Essonne
Domaine départemental de Méréville

“

L'AFL n'est pas simplement un établissement financier, en tout cas pas un comme les autres. Il est vrai que le Département de l'Essonne, au travers de son engagement avec l'AFL, fait un acte militant parce que nous avons à la fois besoin de diversifier nos sources de financement mais aussi de leur donner un sens. Avoir une banque qui appartient aux collectivités dans le monde d'aujourd'hui c'est important, en tout cas pour le président du Département de l'Essonne.

François DUROVRAY,
Président du Département
de l'Essonne (91)

SOMMAIRE

- 04) EDITO
- 05) LE MOT DES PRÉSIDENTS
- 06) LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2019
- 08) LES CHIFFRES CLÉS 2019
- 10) ILS NOUS ONT REJOINTS EN 2019
- 12) LE GROUPE AGENCE FRANCE LOCALE :
UNE GOUVERNANCE À DEUX NIVEAUX
- 14) LES COLLECTIVITÉS LOCALES, UNIQUES ACTIONNAIRES,
UNIQUES EMPRUNTEUSES
- 16) UN ACCÈS À LA RESSOURCE TOUJOURS PLUS DIVERSIFIÉ
- 18) RÉSULTATS 2019 DU GROUPE AGENCE FRANCE LOCALE
- 20) 360 COLLECTIVITÉS ACTIONNAIRES DU GROUPE AFL
AU 30 AVRIL 2020

L'année 2019 marque une nouvelle étape du développement de l'AFL dans la lignée des années précédentes : grâce à plus de 60 nouveaux membres, la banque comptait fin décembre plus de 350 collectivités actionnaires. La loi « Engagement et Proximité » est venue consacrer notre modèle, en permettant l'adhésion au Groupe AFL de nouvelles typologies d'actionnaires, les syndicats et les établissements publics locaux. Ceci marque une véritable reconnaissance du succès de notre développement par les plus hautes autorités de l'Etat.

Dans un contexte de marché marqué par l'abondance de liquidité générée par la politique d'assouplissement quantitatif de la BCE, l'Agence France Locale a pu lever un milliard d'euros de ressources auprès des investisseurs, dans d'excellentes conditions. Ainsi, nous avons à nouveau accompagné le financement des projets de nos collectivités membres, en réalisant une production de crédits d'un milliard d'euros environ, soit près de 3,5 milliards d'euros prêtés depuis la création de l'AFL. Nos membres représentant environ 17% du stock de dette total des collectivités, cela nous confère un rôle toujours plus significatif dans le financement des collectivités françaises.

Nous le savons, l'année 2020 est marquée par une crise sanitaire majeure dont les impacts, bien que difficiles à mesurer à ce stade, seront importants pour l'économie du pays. Sur le plan des finances locales, nous savons que les modes de financement traditionnels des collectivités vont être fragilisés.

Dans ce contexte, notre volonté est de continuer à déployer notre modèle, afin de construire ce qui doit, à terme, être le symbole de la décentralisation dans notre pays.

Plus que jamais et conformément au mandat défini par les collectivités locales actionnaires, le monde local peut et pourra compter sur sa banque, l'AFL, pour accompagner l'investissement local sur l'ensemble du territoire, dans les métropoles comme dans les zones rurales, dans les territoires péri-urbains comme les ultra-marins, dans les Départements comme dans les Régions.

L'AFL a été créée au lendemain d'une crise économique et financière. Depuis près de 5 ans, à travers son développement constant, elle a montré qu'elle était utile, alors que la liquidité était abondante. Aujourd'hui mais surtout demain, elle peut montrer qu'elle est indispensable.

Olivier Landel,
Directeur général
de l'Agence France Locale
Société Territoriale



Yves Millardet,
Président du directoire
de l'Agence France Locale

LE MOT DES PRÉSIDENTS



L'année 2019 fut une année dense pour les collectivités locales. A travers le Grand débat national qui a fait suite aux mouvements populaires, un grand nombre de nos administrés ont exprimé leurs attentes envers les pouvoirs publics face aux inégalités économiques et territoriales, à l'urgence climatique et au mal-être social.

Nous, élus locaux, avons pleinement joué notre rôle pour répondre, aux côtés de l'Etat, à ces attentes et inscrire nos territoires dans des trajectoires vertueuses visant à en faire des lieux de vie durables, facteurs d'intégration sociale, de développement économique, d'emploi et de solidarité.

Chacune et chacun d'entre nous, a appelé de ses vœux, un acte fort, de la part de l'Etat, en faveur de la décentralisation pour qu'enfin soient confiés aux territoires les moyens de répondre à ces grands défis.

La réponse de l'Etat s'est faite à travers plusieurs textes législatifs, notamment la loi d'orientation des mobilités, la loi sur l'économie circulaire ou encore la loi Engagement et Proximité. Autant de premiers pas utiles devant ouvrir vers d'autres chantiers !

Parmi les dispositions prises, l'une a notamment permis de répondre à une demande que nous avons émise depuis plusieurs mois via nos associations nationales d'élus, à savoir de permettre à l'ensemble de nos investissements publics locaux d'être éligibles à un financement par notre banque, l'AFL, quelle que soit l'entité juridique qui les porte (collectivité, EPCI avec ou sans fiscalité propre, établissement public local...). C'est une étape supplémentaire pour le développement de la banque que nous avons créée. Une banque que nous avons voulue, à l'image de nos collectivités, transparente, agile et incarnant une finance responsable, soucieuse de l'intérêt des générations futures.

Nous étions 11 collectivités lors de la signature de l'acte constitutif le 22 octobre 2013. Nous sommes aujourd'hui près de 400 collectivités actionnaires, ambassadrices de l'autonomie financière des territoires.

La crise sanitaire que nous traversons, en cette année 2020, va profondément impacter le tissu économique et social de nos territoires. Face à cette crise, nous, collectivités locales avons un défi majeur devant nous : favoriser, autant que possible, la relance de l'activité dans le pays.

Dans un contexte où nos ressources sont contraintes et où l'environnement bancaire traditionnel comporte son lot d'incertitudes, pouvoir compter sur la banque que nous gouvernons pour nous accompagner est capital.

Jacques Pélissard, Maire de Lons-le-Saunier, Président du Conseil d'administration de l'Agence France Locale Société Territoriale

Richard Brumm, Vice-président de la métropole de Lyon en charge des finances, Président du Conseil de surveillance de l'Agence France Locale

LES TEMPS FORTS DE 2019

JANVIER

- Plus de 2,5 milliards d'euros prêtés aux collectivités pour financer leurs équipements depuis la création de l'AFL.
- La Région Occitanie rejoint l'AFL, devenant la seconde Région française actionnaire. Claire Fita, Présidente de la Commission Finances de la Région représente la collectivité au Conseil d'administration.



Région Occitanie

FEVRIER

- L'AFL clôture sa 19e augmentation de capital en accueillant 10 nouvelles collectivités, portant à plus de 300 le nombre total de collectivités actionnaires.

MARS

- L'AFL publie ses résultats 2018 qui dépassent les objectifs fixés avec près de 70 nouvelles collectivités actionnaires et 830 millions de crédits octroyés.

AVRIL

- Le cabinet Finance Active publie son étude annuelle sur le financement des collectivités en 2018 et établit la part de marché de l'AFL à 5,1%.

MAI

- L'Agence de notation S&P octroie la notation AA- à l'AFL. Une première double notation pour l'AFL, symbole de son développement.
- La 4e édition de la Journée de l'Agence se tient le 23 mai à l'occasion de l'Assemblée générale des actionnaires, dans les locaux de la FNTP.
- L'AFL clôture sa 20e augmentation de capital en accueillant 8 nouvelles collectivités parmi lesquelles les communes de Viry-Chatillon et du Pré-Saint-Gervais.
- L'ensemble des associations nationales d'élus locaux demandent l'élargissement du périmètre des adhérents à l'AFL ainsi qu'un alignement du traitement prudentiel de la dette des collectivités locales sur l'Etat français.
- L'AFL réalise avec succès sa cinquième émission obligataire «benchmark» pour un montant de 500 millions d'euros. Avec une demande supérieure à 900 millions d'euros, le placement a été réalisé avec une marge de 32 bp contre OAT.

JUIN

- Forte de ses relations avec les associations nationales d'élus, l'AFL est présente aux Congrès de l'ANDAM, de Villes de France et de l'ANPP.
- Pour la première fois l'AFL effectue une émission en couronne suédoise de 500 millions de SEK à 15 ans.

JUILLET - AOÛT

- En accueillant 14 nouvelles collectivités parmi ses membres dont la Ville de Strasbourg, l'AFL clôture sa 21e augmentation de capital.
- L'AFL va à la rencontre des associations de dirigeants territoriaux lors des Congrès de l'AATF et de l'ADGCF.

SEPTEMBRE

- Claire Sorrentini rejoint l'AFL comme directrice du développement.
- L'AFL va au contact des collectivités lors de nombreux événements : Symposium, ISEFI, Conférence des Villes de France Urbaine, Congrès de l'APVF et de l'AMRF, rencontres avec les élus à l'initiative de l'ADM 87 et l'ADM 64.
- L'AFL participe aux 30 ans de son homologue finlandais, Munifin.

OCTOBRE

- L'AFL franchit le cap des 3 milliards de crédits aux collectivités locales depuis sa création.
- L'AFL accueille le Congrès de l'OCBF à Lyon, dont le dîner est organisé au sein de l'Hôtel de Ville.
- L'AFL va à la rencontre des investisseurs à travers plusieurs roadshows en Europe de l'Est et en Asie.



Ville de Strasbourg - Eco-quartier Danube Copyright @SERS

NOVEMBRE

- L'AFL participe au 102e Congrès des Maires de l'AMF.
- Pour la première fois, l'AFL effectue une émission en dollar australien de 15 millions de A\$ à 10,5 ans.

DECEMBRE

- L'AFL accueille 28 nouvelles collectivités au cours de sa 22e augmentation de capital, la quatrième de l'année 2019, portant à 352 le nombre total de collectivités actionnaires au 31 décembre 2019.
- L'AFL participe aux Entretiens territoriaux de Strasbourg.
- La loi «Engagement et Proximité» est promulguée permettant à l'AFL d'élargir le périmètre de ses adhérents aux syndicats et établissements publics locaux. Un décret (paru en mai 2020) précise les conditions d'adhésion des nouveaux actionnaires.



Entretiens territoriaux de Strasbourg

LES CHIFFRES CLÉS 2019

352 COLLECTIVITÉS

ACTIONNAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2019 DONT :

- › 2 Régions
- › 7 Départements
- › 262 Communes
- › 2 Collectivités d'Outre-mer
- › 12 Métropoles
- › 5 Communautés urbaines
- › 21 Communautés d'agglomération
- › 37 Communautés de communes
- › 4 Établissements publics territoriaux

978 MILLIONS €

de prêts octroyés par l'AFL en 2019

282 CONTRATS DE CRÉDIT

signés en 2019

170 COLLECTIVITÉS

ont emprunté auprès de l'AFL en 2019

90 %

c'est la part des consultations dans lesquelles l'AFL est retenue en 2019

3,5 MILLIARDS €

de crédits octroyés depuis 2015



Commune de Cherbourg-en-Cotentin
Quartier Grismenil - @Normandie Aménagement

60 COLLECTIVITÉS

devenues actionnaires en 2019

PRÈS DE 180 MILLIONS

de capital promis par les collectivités actionnaires

Notre plus petit prêt en 2019 : 13 000 €
Notre plus gros prêt en 2019 : 40 millions €

5,3 %

de part de marché estimée sur les financements 2019

30 %

de part de marché parmi les membres de l'AFL sur les financements 2019

17 %

poinds des membres de l'AFL dans la dette publique locale au 31 décembre 2019

27 SALARIÉS

“

L'AFL se démarque des autres banques. Elle est dirigée par des collectivités locales, par des maires, des présidents de Régions, de Départements... ce qui nous permet d'avoir une meilleure transparence dans les outils financiers qui sont mis à notre disposition. L'AFL nous assure également une diversité au niveau de nos offres bancaires. Enfin, la crise de 2008 nous avait montré l'incapacité de certaines banques à nous apporter un financement. Il a fallu que nous créions notre propre outil afin de nous garantir de manière pérenne le moyen de financer nos projets.

Franck DUVAL,
DGA de Cherbourg-en-Cotentin (50)

40,5 %

de la population française réside dans une collectivité membre de l'AFL

Notre plus petit membre au 31 déc 2019 :

Juvrecourt (54) :
61 habitants

Notre plus grand membre au 31 déc 2019 :

Région Occitanie :
5,8 millions d'habitants

ILS NOUS ONT REJOINTS EN 2019



Région Occitanie
TER

“Cela faisait longtemps que nous n'avions pas eu de recours à l'emprunt à Saint-Louis-de-Montferrand. Mais avec la conjoncture actuelle et la diminution des dotations, cela devenait compliqué financièrement. L'Association des maires de Gironde nous a mis en relation avec l'AFL, qui nous a présenté un petit audit de notre situation. Ensuite, nous avons été très bien accompagnés et conseillés. Nous avons eu le sentiment d'avoir un parrainage. Nous étions éligibles et avons voté l'adhésion. Notre commune se situe en milieu contraint puisque nous sommes dans une zone inondable. Nous ne pouvons pas construire, mais nous sommes en train de rénover nos bâtiments communaux et nous avons fait le choix de louer une jolie maison afin de la transformer en médiathèque. Les financements de l'AFL vont nous permettre de pouvoir réaliser ce beau projet culturel.”

Josiane ZAMBON,
Maire de Saint-Louis-de-Montferrand (33)



Commune de Saint-Louis-de-Montferrand. Coeur de Village.

“Par cette adhésion, la Région Occitanie entend contribuer à assoir l'autonomie et l'équité des collectivités territoriales sur le plan financier, dans le cadre d'une démarche solidaire, pour une finance plus transparente, conformément à ses valeurs.”

Carole DELGA,
Présidente de la Région Occitanie

“La différence entre l'AFL et les autres banques, c'est la qualité de l'information fournie. Lors de notre consultation pour un emprunt sur une durée importante auprès de quatre établissements, deux offres nous semblaient intéressantes mais l'une était à taux variable. Nous avons apprécié votre offre à taux fixe, à un prix très intéressant. Cet emprunt est destiné à financer un projet bien particulier : la construction d'une nouvelle station d'épuration qui est nécessaire pour notre commune mais je crois que nous avons des projets intercommunaux pour lequel une proposition pourrait être faite notamment pour le financement, je l'espère, de la réalisation d'une passerelle pour franchir la rivière qui borde nos communes : La Moselle.”

Denis BLOUET,
Maire de Corny-sur-Moselle (57)



Commune de Bayon - Centre Ville

“La première chose importante pour nous, c'est l'esprit solidaire. L'AFL est une émanation des collectivités territoriales, cela nous paraissait opportun d'aller dans le sens d'une mutualisation des systèmes de financement. L'AFL n'a pas vocation à créer de la richesse pour des intérêts particuliers. L'emprunt que nous avons fait visait à réaliser un investissement d'1,3 million d'euros que nous avons engagés dans le cadre de la restructuration de l'ensemble du quartier des écoles. Nous sommes une commune qui a une gestion saine et de la trésorerie mais pour réaliser d'autres investissements, nous avons jugé préférable de lancer un emprunt avec un taux d'intérêt qui est intéressant. Certains y verront peut-être un risque mais lorsqu'on le calcule, le risque est extrêmement faible. Nous estimons, qu'avec l'ensemble des communes, qui ont déjà adhéré, nous avons une puissance financière suffisante pour que le risque soit le plus minime possible.”

Jacques BAUDOIN,
Maire de Bayon (54) jusqu'en mai 2020

“Ce qui a été important pour nous, le conseil municipal de Billom, c'est que nous participons en tant que collectivité locale à une mutualisation du financement. Le fait que l'AFL soit un regroupement de collectivités qui ont créé l'équivalent d'un organisme bancaire a été à l'origine de notre volonté d'adhérer. Sur notre commune, nous avons un projet : « Un pôle en France », un projet à près de 6 millions d'euros. Lorsque nous avons cherché des financements, nous nous sommes adressés à l'AFL, ce qui nous a permis d'autres réponses également. Nous avons fait le choix de travailler avec l'AFL notamment sur un prêt de 1 million d'euros à 0%.”

Jean-Michel CHARLAT,
Maire de Billom (63)



Commune de Billom
Eglise Saint-Loup

“Une banque créée par les collectivités, pour les collectivités et de laquelle les clients sont les adhérents me paraissait parfaitement sécurisée et il était parfaitement évident qu'il nous fallait en faire partie. L'emprunt que nous avons fait de 700 000 euros est destiné à financer une partie du pôle associatif et culturel que nous sommes en train de construire dont le coût est de 3 millions d'euros. Les collectivités doivent être suffisamment fortes pour pouvoir se défendre toutes seules et échapper aux fourches caudines classiques du financement.”

Bernard PLAT,
Maire de Rochecorbon (37)
jusqu'en mai 2020



Commune de Rochecorbon
Lanterne

LE GROUPE AGENCE FRANCE LOCALE : UNE GOUVERNANCE À DEUX NIVEAUX



LA SOCIÉTÉ TERRITORIALE : COMPAGNIE FINANCIÈRE

SON ACTIONNARIAT :

Propriété exclusive des collectivités membres, actionnaires ensemble à **100%** : Communes, Départements, Régions, Etablissements publics de coopération intercommunale (avec ou sans fiscalité propre), Etablissements publics territoriaux et établissements publics locaux.

SA MISSION :

- Promotion du Groupe AFL, notamment auprès de la sphère publique locale et représentation des intérêts des collectivités membres
- Gestion des adhésions au Groupe AFL
- Définition des grandes orientations stratégiques du Groupe AFL
- Pilotage du système de double garantie mis en place au sein du Groupe AFL

SA GOUVERNANCE :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2019

JACQUES PÉLISSARD - Président
RICHARD BRUMM - Vice-Président

BLOC RÉGIONAL :

RÉGION PAYS DE LA LOIRE :

Laurent Dejoie - Vice-Président en charge des finances

RÉGION OCCITANIE : Claire Fita

Présidente de la Commission des finances

BLOC DÉPARTEMENTAL :

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE :

Dominique Echaroux - Vice-Président en charge des finances

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE : Luc Berthoud
Président de la commission finances

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS :
Stéphane Troussel (jusqu'au 5 mars 2020)

BLOC COMMUNAL :

COMMUNE DE CONCHES-EN OUCHE :
Jérôme Pasco - Maire

COMMUNE DE GRENOBLE : Hakim Sabri -
Adjoint au maire en charge des finances

MÉTROPOLE DU GRAND NANCY :
Pierre Boileau - Vice-Président délégué
aux finances

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE :
Michel Colin - Vice-Président à l'évaluation des
politiques publiques, aux contrôles financier
et de gestion et assurances

MÉTROPOLE DE LYON : Karine Dognin-Sauze
Vice-Présidente à l'innovation, la métropole
intelligente et au développement numérique

EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG :
Caroline Barrière - Vice-Présidente
en charge du suivi des questions budgétaires
et financières

COMMUNE DE ROQUEFORT-SUR-SOULZON :
Bernard Sirgue - Maire

TOULOUSE MÉTROPOLE : Sacha Briand -
Vice-Président en charge des finances

LA DIRECTION GÉNÉRALE :

olivier Landel - Directeur général

yves Millardet - Directeur général délégué

L'AGENCE FRANCE LOCALE : ETABLISSEMENT DE CREDIT

SON ACTIONNARIAT :

Détenue à plus de **99,99%** par La Société
Territoriale

SA MISSION :

- Gestion opérationnelle du Groupe AFL
- Financement sur les marchés
- Octroi de crédits aux collectivités membres

SA GOUVERNANCE :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2019

Richard Brumm - Président
Jacques Pelissard - Vice-Président

Lars Andersson - Fondateur de Kommuninvest

Victoire Aubry - Membre du comité exécutif
d'Icade en charge des finances, du juridique
et des systèmes d'information

François Drouin - Président d'ETIFINANCE

Nicolas Fourt - Directeur général délégué
d'ACOFI Gestion



Avoir une banque qui est vraiment celle des collectivités locales, c'est le symbole de la solidarité entre collectivités. Nous avons reçu un accueil vraiment très chaleureux, très humain. Etant une élue locale, je ne suis pas une spécialiste des finances, j'ai eu un accompagnement très pédagogique. La notation qui nous est transmise est utile car elle permet de se mesurer et de savoir où l'on en est dans l'état de nos finances et tenter chaque année de progresser dans la gestion de nos investissements et de notre endettement.

Vanessa MIRANVILLE,
Maire de La Possession (974)

Mélanie Lamant - Directrice générale des services de l'établissement public territorial Plaine Commune

Olivier Landel - Délégué général de France urbaine et directeur général de l'Agence France Locale - Société Territoriale

Daniel Lebègue - Président d'honneur de l'Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE)

Rollon Mouchel-Blaisot - Préfet, Directeur du Programme national Action cœur de Ville

Carol Sirou - Présidente de Safineia Advisors LLC

LE DIRECTOIRE

Yves Millardet - Président du Directoire

Ariane Chazel - Directrice des risques, de la conformité et du contrôle

Thiébaut Julin - Directeur financier

Commune de La Possession
Coeur de Ville



LES COLLECTIVITÉS LOCALES, UNIQUES ACTIONNAIRES, UNIQUES EMPRUNTEUSES

UNE ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DES ACTIONNAIRES

La loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 élargit la base des entités éligibles à l'adhésion à l'AFL et prévoit que « les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux » peuvent désormais adhérer à l'AFL.

352
c'est le nombre total de collectivités actionnaires au 31 décembre 2019

60
c'est le nombre de nouvelles collectivités actionnaires en 2019

2013

La loi de Régulation et de Séparation des activités bancaires crée l'Agence France Locale.



Entités éligibles à l'adhésion :

- » Régions
- » Départements
- » Communes
- » EPCI à fiscalité propre
 - Communautés de communes
 - Communautés d'agglomération
 - Communautés urbaines
 - Métropoles
- Etablissements publics territoriaux

2019

Promulgation de la loi Engagement et Proximité élargissant la base des entités éligibles à l'AFL



Nouvelles entités éligibles :

- » Les groupements de collectivités sans fiscalité propre (syndicats...)
- » Les établissements publics locaux

Un décret paru en mai 2020 vient spécifier les critères d'éligibilité des nouveaux actionnaires de l'AFL, des seuils qui s'appliquent à la situation financière et au niveau d'endettement de toute entité entrant au capital de l'AFL après sa publication.

UNE RAISON D'ÊTRE POUR LE GROUPE

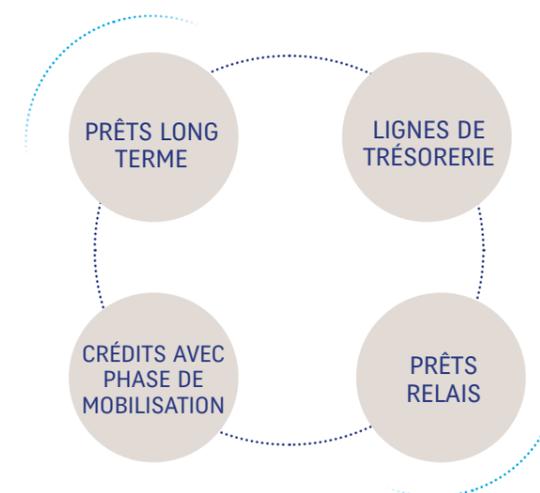
“ En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation.

Extrait du manifeste des collectivités locales actionnaires.

En 2019, dans la lignée de la loi Pacte, le Conseil d'administration de l'AFL a souhaité lancer une démarche volontaire visant à se doter d'une raison d'être qui formalise et réaffirme l'ADN de l'AFL, telle que définie par les collectivités fondatrices.

Cette démarche initiée au cours de l'année a abouti en 2020 comme point de départ d'un chantier plus global de renforcement de la démarche RSE de l'établissement.

L'objectif est de consolider ses engagements en matière de développement durable. Cela inclut des actions visant à déployer l'impact positif de l'AFL dans son fonctionnement interne, dans ses missions de banque responsable et également au sein de sa gouvernance.



Les collectivités locales actionnaires du Groupe sont les uniques bénéficiaires des prêts proposés par l'Agence France Locale. L'offre de financement de l'AFL vise à répondre à l'ensemble des besoins de ses actionnaires en matière de financement

“ Notre collectivité a adhéré à l'AFL en 2016. En participant à son capital, notre communauté urbaine a pu bénéficier au cours des quatre dernières années de près 23 millions d'euros de prêts à des taux compétitifs, que ce soit pour son budget principal, ses budgets eau, assainissement ou encore transport. Pour la Communauté Urbaine d'Arras, l'AFL est un acteur fiable dédié au financement des collectivités locales pour nous permettre de mener à bien nos projets de développement du territoire ”.

Pascal LACHAMBRE,
Président de la Communauté urbaine d'Arras (62)

978 MILLIONS
de prêts octroyés par l'AFL en 2019

282
contrats de crédit signés en 2019

170
collectivités ont emprunté auprès de l'AFL en 2019

90%
c'est la part des consultations dans lesquelles l'AFL est retenue en 2019



Communauté urbaine d'Arras
Espace Chanteclair
@CU Arras

UN ACCÈS À LA RESSOURCE TOUJOURS PLUS DIVERSIFIÉ

Du point de vue des sources de financement, l'année 2019 a été caractérisée par le lancement de sept émissions composées à la fois d'émissions publiques et de placements privés libellés en euro et en devises, dont certaines inédites pour l'AFL, sur un large éventail de maturités :

- Le 24 mai 2019, une cinquième émission publique de 500 millions d'euros avec une échéance à 7 ans a été réalisée à une marge de 32 points de base au-dessus de la courbe des obligations assimilables au Trésor (OAT). Avec une demande supérieure à 900 millions et plus d'une cinquantaine de comptes participants, cette émission a suscité l'intérêt des investisseurs. En fin d'année, l'AFL a réalisé une autre émission publique à travers un abondement de la souche de juin 2028 à hauteur de 190 millions d'€.
- L'AFL a poursuivi sa stratégie de diversification de son financement avec, pour la première fois, des émissions privées en couronne suédoise (pour 500 millions SEK) et en dollar australien (15 millions AUD).
- Enfin, l'AFL a complété son programme par plusieurs émissions : en euro (50 millions € à 10 ans ; 75 millions d'€ à 15 ans) et en dollar (100 millions USD avec une échéance à 2 ans)

En moyenne, le programme d'émission 2019 a été réalisé à un coût correspondant à une marge pondérée de 31,6 points de base au-dessus de la courbe OAT et une maturité moyenne de 8,1 années. Cela permet d'assurer un bon adossement du bilan tout en maîtrisant le coût de financement.

Parmi les faits marquants de l'exercice écoulé, on notera l'octroi le 20 mai 2019 d'une deuxième notation de l'AFL, l'entité émettrice du Groupe, par l'agence Standard & Poor's. Désormais, à l'instar de ses homologues néerlandais et scandinaves, l'AFL dispose d'une notation élevée et équivalente par les deux grandes agences de notation, Moody's Investors Service et S&P Global Ratings.

“

Plus que jamais, nous devons soutenir avec toute notre énergie et nos ressources l'esprit d'entreprise et le financement responsable de l'économie locale. Compte tenu de son développement impressionnant au cours des dernières années et de son rôle aujourd'hui majeur dans le financement des collectivités locales, Agence France Locale incarne particulièrement bien ces deux valeurs. Nous sommes très fiers de soutenir la croissance de l'AFL en tant que partenaire bancaire, et également de manière plus spécifique en tant que conseil pour la mise en place d'un programme de financement obligatoire socialement responsable qui facilitera le financement d'investissements long terme environnementaux et sociaux par ses membres.”

Felix ORSINI
Global Head of Debt Capital Markets
à la Société générale



“

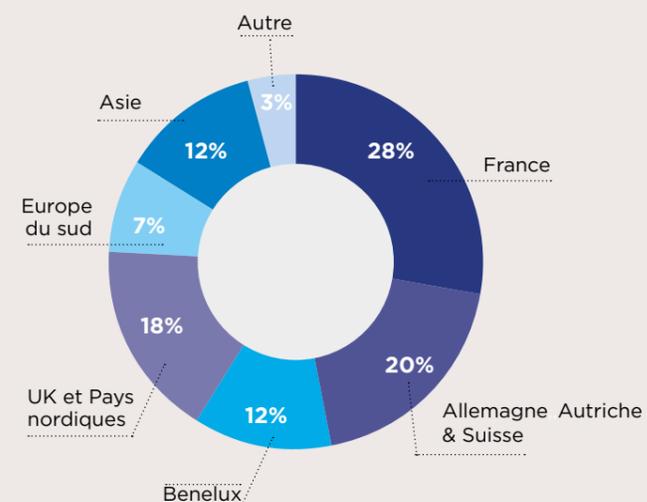
C'est toujours utile de diversifier les sources de financement parce que l'on a vécu des périodes difficiles en matière d'accès aux modalités de financement au niveau des collectivités. L'AFL est tournée vers nos attentes et nos besoins et en cela c'est important de venir rechercher ce financement complémentaire. Je travaille dans un Etablissement public territorial de la Métropole du Grand Paris avec de nombreux projets qui sont des projets majoritairement d'aménagement du territoire et de rénovation urbaine. On évalue le besoin global de financement à 1 milliard d'euros sur les dix prochaines années.”

Laurent BACQUART,
Directeur général adjoint des services de l'EPT
Grand Orly Seine Bièvre (91 et 94)

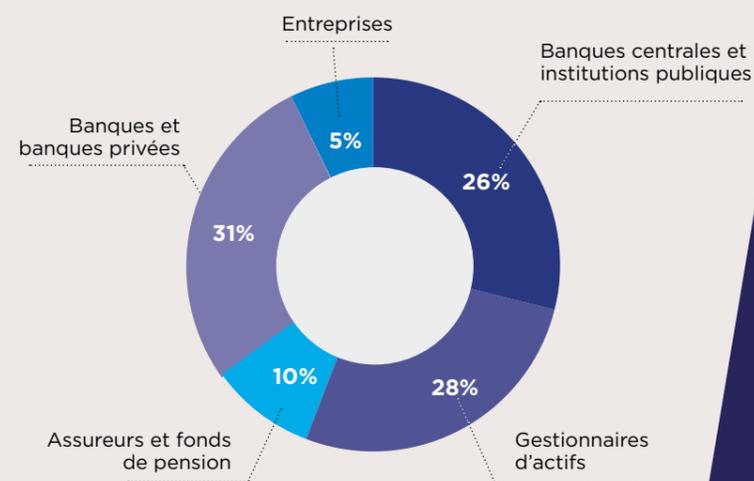


Grand Orly Seine Bièvre
Prolongement ligne 15
Grand Paris Express @EPT Grand Orly

NOS INVESTISSEURS PAR PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE (2015-2019)



PAR TYPOLOGIE (2015-2019)



MOODY'S

Aa3 / P-1

Notation Moody's
(dernière opinion de crédit :
27 avril 2020)

Perspective stable

S&P Global Ratings

AA- / A-1+

Notation S&P
(dernière opinion de crédit :
27 mai 2020)

Perspective stable

957 MILLIONS €

levés sur le marché obligataire
par des émissions à long terme
en 2019

Près de

4 MILLIARDS €

levés depuis la création
de l'AFL

RÉSULTATS DU GROUPE AGENCE FRANCE LOCALE

(chiffres consolidés et sous référentiel IFRS)

Les résultats au 31 décembre 2019 confirment la poursuite du développement de la banque des collectivités locales, porté par une nouvelle progression de l'activité de crédit et un rythme soutenu de nouvelles adhésions de collectivités. Le résultat brut d'exploitation s'établit à moins 503K€ pour un produit net bancaire de 11 106K€.

2019 marque une nouvelle progression importante des résultats du Groupe AFL qui s'inscrit dans sa trajectoire de développement conformément à son plan stratégique 2017-2021. Cette amélioration des résultats traduit la bonne dynamique de génération de revenus provenant de l'activité de crédits du Groupe AFL depuis l'exercice 2015, année de démarrage de ses activités et qui se mesure notamment par l'accroissement de l'encours du portefeuille de crédits octroyés aux collectivités locales membres.

Pour le Groupe AFL, la progression de l'encours de crédit et la maîtrise des charges se traduisent par un résultat brut d'exploitation négatif de 503K€ sous le référentiel comptable IFRS et un résultat net négatif de 1 186K€ après prise en compte du coût du risque au titre d'IFRS 9, des pertes nettes sur autres actifs et des impôts différés d'actifs.

Le produit net bancaire de l'exercice 2019 s'établit à 11 106K€, contre 9 745K€ en 2018, année qui avait été caractérisée par des plus-values de cessions de titres d'un niveau non récurrent de 1 637K€. **Le PNB pour 2018 correspond principalement à :**

-) Une marge nette d'intérêt qui augmente en lien avec l'encours de crédit à 10 123K€ contre 7 853K€ au 31 décembre 2018, soit une progression de 29% ;
-) Des plus-values de cessions de titres de placement de 500K€ ;
-) Un résultat net de la comptabilité de couverture de 419K€.

Les charges d'exploitation sont maîtrisées à 9 320K€ contre 9 054K€ pour l'année 2018.

Ces charges comptent pour :

-) 4 863K€ de charges de personnel (contre 4 799K€ en 2018).

-) Les charges administratives, qui s'élèvent à 4 457K€ contre 4 255K€ au 31/12/2018.

A noter toutefois, que les charges administratives pour l'année 2019 tiennent compte d'une part de l'impact de l'annulation du loyer payé par l'AFL dans le cadre de l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 sur les contrats de location, qui vient diminuer de 337K€ les charges générales d'exploitation, d'autre part d'une provision de 71K€ pour frais de remise en état, consécutive au déménagement à venir de l'AFL de ses bureaux actuels la Tour Oxygène.

Enfin, les dotations aux amortissements s'élèvent à 2 289K€ contre 1 995K€ au 31 décembre 2018, soit une progression de 294K€, qui provient principalement de la mise en application d'IFRS 16 avec l'incorporation de 258K€ de dotations supplémentaires au titre de l'amortissement du droit d'utilisation des locaux occupés par le Groupe.

Ainsi, au 31 décembre 2018, le Groupe AFL a achevé sa cinquième année d'activité en dépassant les objectifs qu'il s'était fixés, poursuivant ainsi la mise en œuvre de son plan stratégique 2017-2021 à trois niveaux :

-) Le renforcement continu des fonds propres avec l'adhésion de nouvelles collectivités locales, matérialisée par leur entrée au capital de la Société Territoriale ;
-) L'augmentation soutenue et diversifiée de la production de crédit aux collectivités locales membres ;
-) La poursuite de la diversification de la base d'investisseurs de l'AFL sur les marchés de capitaux.

PRINCIPAUX POSTES DES COMPTES CONSOLIDÉS EN K€ (NORMES IFRS)

	2019	2018
Caisses, banques centrales et dépôts à vue	182 211	180 026
Titres	675 618	681 988
Prêts et créances	3 160 500	2 229 911
Dettes représentées par un tiers	4 036 974	2 996 909
Fonds propres	131 490	124 485
Produit net bancaire - PNB	11 106	9 745
Marge nette d'intérêt - MNI	10 123	7 853
Charges générales d'exploitation	11 609	11 049
Résultat brut d'exploitation	-503	-1 304
Résultat net	-1 186	-1 705

En milliers d'euros

DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION EN K€ (NORMES IFRS)

	2019	2018
Charges générales d'exploitation	11 609	11 049
Charges de personnel	4 863	4 799
Charges administratives dont :	4 457	4 255
- Systèmes d'information	1 586	1 532
- Conseil	211	194
- Honoraires juridiques et notation	369	196
- Fonction dépositaire	234	202
- Promotion	327	244
- Impôts et taxes	533	506
Dotations aux amortissements	2 289	1 995

360 COLLECTIVITÉS ACTIONNAIRES DU GROUPE AFL AU 30 AVRIL 2020

Auvergne-Rhône-Alpes

Ain (01)

Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, Commune de Pont d'Ain, Communauté de communes Rives de l'Ain, Pays du Cerdon, Commune de Sainte-Euphémie, Commune de Thil, Commune de Valsershône

Allier (03)

Commune d'Arfeuilles, Commune de Cusset, Commune de Domérat, Commune d'Espinasse-Vozelle, Commune de Saint-Marcel-en-Marcillat, Commune de Vichy, Communauté d'agglomération Vichy Communauté

Ardèche (07)

Commune d'Aubenas, Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie, Commune de Bourg-Saint-Andéol, Commune de Chirols, Communauté de communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, Commune de Saint-Just-d'Ardèche

Drôme (26)

Communauté de communes du Val de Drôme

Isère (38)

Commune de Bourgoin-Jallieu, Communauté de communes de Cœur de Chartreuse, Commune de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole, Commune de Saint-Pierre-d'Entremont

Loire (42)

Commune de Boën-sur-Lignon, Commune de Bourg-Argental, Commune de Saint-Sauveur-en-Rue, Commune de Saint-Jean-Bonnefonds, Commune d'Usson-en-Forez

Haute-Loire (43)

Commune de Chadron

Puy-de-Dôme (63)

Commune de Billom, Clermont Auvergne Métropole, Commune de Clermont-Ferrand, Commune de La Monnerie-le-Montel, Commune de Loubeyrat, Commune de Pontaumur, Commune de Puy-Saint-Gulmier, Commune de Teilhède, Commune de Youx, Commune de Riom

Rhône (69)

Commune de La Mulatière, Métropole de Lyon, Commune de Millery, Communauté de communes du Pays Mornantais, Communauté de communes de la Vallée du Garon, Commune de Villeurbanne

Savoie (73)

Commune de Challes-les-Eaux, Communauté de communes Cœur de Savoie, Commune de Corbel, Communauté d'agglomération Grand Chambéry, Commune de La Motte-Servolex, Commune de Montmélian, Commune de Motz, Commune du Pont-de-Beauvoisin, Commune de Saint-Béron, Commune de Saint-Pierre-d'Entremont, Département de la Savoie

Haute-Savoie (74)

Annemasse - Les Voirons Agglomération, Commune de Combloux, Commune d'Étrembières, Commune de Saint-Julien-en-Genevois

Bourgogne-Franche-Comté

Côte-d'Or (21)

Commune de Collonges et Premières, Commune de Grosbois-en-Montagne, Commune d'Izier, Commune de Longvic, Communauté de communes de la Plaine Dijonnaise, Commune de Tart

Doubs (25)

Communauté urbaine du Grand Besançon, Commune de Huanne-Montmartin, Commune de Rigney

Jura (39)

Commune de Lons-le-Saunier

Saône-et-Loire (71)

Commune d'Autun, Commune de Chalon-sur-Saône, Commune de Cressy-sur-Somme, Communauté urbaine Creusot Montceau, Communauté d'agglomération du Grand Chalon, Commune de Mâcon, Département de la Saône-et-Loire

Bretagne

Côtes-d'Armor (22)

Commune de Lannion

Finistère (29)

Brest Métropole, Commune de Brest, Commune de Lesneven, Communauté d'agglomération Morlaix communauté, Commune de Plouvorn, Commune de Plouzané

Ile-et-Vilaine (35)

Commune du Ferré, Commune du Verger, Commune de Saint-Marc-le-Blanc,

Morbihan (56)

Commune de Saint-Armel, Commune de Saint-Avé

Centre-Val de Loire

Indre (36)

Communauté de communes de la Région de Levroux

Indre-et-Loire (37)

Commune de Rochecorbon, Commune de Tours

Loir-et-Cher (41)

Communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys, Commune de Vendôme

Loiret (45)

Commune de Gidy, Commune de Pannes, Communauté de communes Plaine du Nord Loiret

Corse

Commune de Monacia-d'Aullène

Grand Est

Ardennes (08)

Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse, Commune d'Aubrives, Commune de Foisches, Commune de Hargnies

Aube (10)

Communauté de communes des Portes de Romilly-sur-Seine

Meurthe-et-Moselle (54)

Commune d'Anthelupt, Communauté de communes du Bassin de Pompey, Commune de Bathelémont, Commune de Bauzemont, Commune de Bayon, Commune de Bernécourt, Commune de Bezange-la-Grande, Commune de Bonviller, Commune de Bruley, Commune de Bures, Commune de Crion, Commune de Croismare, Commune de Dieulouard, Commune de Flainval, Métropole du Grand Nancy, Commune d'Hénaménil, Commune de Juvrecourt, Commune de Laxou, Communauté de communes de Mad et Moselle, Commune de Maixe, Commune de Mandres aux Quatres Tours, Communauté de communes Moselle et Madon, Commune de Montigny-sur-Chiers, Commune de Mouacourt, Commune de Pagney-derrière-Barine, Commune de Parroy, Commune de Richardménil, Commune de Sionviller, Communauté de communes de

Vézouze en Piémont, Commune de Virecourt, Commune de Waville, Commune de Xures

Meuse (55)

Département de la Meuse, Commune de Pretzen-Argonne

Moselle (57)

Commune de Corny-sur-Moselle, Commune de Jouy-aux-arches, Commune de Metz, Commune de Morhange, Commune de Scy-Chazelles, Communauté d'agglomération du Val de Fensch, Communauté de communes du Warndt, Communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette

Bas-Rhin (67)

Commune de Mundolsheim, Commune de Schiltigheim, Commune de Strasbourg, Eurométropole de Strasbourg

Haut-Rhin (68)

Commune d'Huningue, Communauté de communes du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux, Communauté de communes de la Région de Guebwiller, Communauté de communes Sundgau, Commune de Wittenheim

Vosges (88)

Communauté de communes de Ballons des Hautes-Vosges, Communauté d'agglomération d'Epinal, Commune des Voivres

Hauts-de-France

Aisne (02)

Département de l'Aisne

Nord (59)

Commune d'Anzin, Commune d'Attiches, Commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes, Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois, Commune de Croix, Commune de Cysoing, Communauté urbaine de Dunkerque, Commune de Genech, Commune de Landas, Métropole Européenne de Lille, Commune de Mons-en-Pévèle, Commune de Montrécourt, Communauté de communes Pévèle Carembault, Commune de Raimbeaucourt, Commune de Sailly-lez-Lannoy, Commune de Saint-Saulve, Commune de Saulzoir, Commune de Thun l'Evêque, Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, Commune de Wavrin, Commune de Waziers

Oise (60)

Commune de Grandvilliers, Commune de Noyon, Communauté de communes du Pays Noyonnais, Commune de Plailly

Pas-de-Calais (62)

Communauté urbaine d'Arras, Commune de Carvin, Commune de Merlimont, Commune de Noyelles-sous-Lens, Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, Commune de Saint-Augustin, Commune de Rang-du-Fliers

Somme (80)

Commune d'Amiens, Communauté d'agglomération Amiens Métropole, Commune de Rumigny

Île-de-France

Seine-et-Marne (77)

Commune de Bernay-Vilbert, Commune de Chelles

Yvelines (78)

Commune de Meulan-en-Yvelines, Commune de Vaux-sur-Seine

Essonne (91)

Commune de Brunoy, Département de l'Essonne, Commune de Grigny, Commune de Viry-Châtillon

Hauts-de-Seine (92)

Commune de Gennevilliers

Seine-Saint-Denis (93)

Commune du Blanc-Mesnil, Commune de Clichy-sous-Bois, Commune d'Épinay-sur-Seine, Etablissement public territorial Est Ensemble, Commune de Livry-Gargan, Commune de Montfermeil, Commune de Montreuil, Commune de Noisy-le-Grand, Etablissement public territorial Plaine Commune, Commune du Pré-Saint-Gervais, Commune de Rosny-sous-Bois, Commune de Saint-Denis, Département de la Seine-Saint-Denis

Val-de-Marne (94)

Commune de Bry-sur-Marne, Commune de Créteil, Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, Commune du Kremlin-Bicêtre, Commune de Nogent-sur-Marne, Etablissement public territorial Paris-Est-Marne et Bois, Commune de Vincennes

Val-d'Oise (95)

Commune de Bessancourt, Commune de Gonesse, Commune de Saint-Brice-sous-Forêt, Communauté d'agglomération Val Parisis

Normandie

Calvados (14)

Commune de Fontenay-le-Pesnel, Commune de Giberville

Eure (27)

Commune de Conches-en-Ouche, Commune d'Évreux, Commune de Muzy, Communauté de communes du Pays de Conches, Communauté de communes Roumois Seine, Commune de Saint-Pierre-des-Fleurs, Commune de Saint-Pierre-du-Bosguérard, Commune du Thuit-de-l'Oison, Commune de Vernon

Manche (50)

Commune de Cherbourg-en-Cotentin

Orne (61)

Commune d'Alençon, Communauté urbaine d'Alençon

Seine-Maritime (76)

Commune de La Feuillie, Métropole Rouen Normandie

Nouvelle-Aquitaine

Charente-Maritime (17)

Communauté de communes de Gémozac, Commune de Jazennes, Communauté d'agglomération de La Rochelle, Commune de Matha

Dordogne (24)

Commune de Bergerac, Commune de Beynac-et-Cazenac, Commune de Château-l'Évêque, Communauté d'agglomération du Grand Périgueux, Commune de Peyrignac, Commune de Saint-Martial-d'Albarède, Commune de Vitrac

Gironde (33)

Commune de Bordeaux, Bordeaux métropole, Commune du Bouscat, Commune de Castillon-la-Bataille, Commune de Créon, Commune de Peujard, Commune de Val-de-Livenne, Commune de Saint-Louis-de-Montferrand, Commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, Commune de Saint-Romain-la-Virvée

Landes (40)

Commune de Biscarosse, Commune de Léon, Commune de Mimizan, Commune de Pouillon, Commune de Saint-Martin-de-Seignanx

Lot-et-Garonne (47)

Commune de Casseneuil, Commune de Saint-Maurin

Pyrénées-Atlantiques (64)

Commune de Guéthary, Commune d'Oloron-Sainte-Marie, Commune de Pau, Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, Commune de Saint-Étienne-de-Baigorry

Vienne (86)

Communauté urbaine du Grand Poitiers, Commune des Ormes

Occitanie

Région Occitanie

Ariège (09)

Département de l'Ariège

Aveyron (12)

Commune de Roquefort-sur-Soulzon

Gard (30)

Communauté de communes de Cèze Cévennes, Commune de Comps, Commune d'Estézargues, Commune de Fournès, Communauté de communes du Pont du Gard, Commune de Roquemaure, Commune de Saint-André d'Olérargues, Commune de Saint-Victor-de-Malcap, Commune de Valliguières, Commune de Vénéjan

Haute-Garonne (31)

Commune d'Aussonne, Commune de Bagnères-de-Luchon, Communauté de communes des Coteaux du Girou, Commune de Flourens, Commune de Larroque, Commune de Roquesèrière, Commune de Toulouse, Toulouse Métropole, Commune de Villariès

Gers (32)

Commune de Condom

Hérault (34)

Commune de Balaruc-les-Bains, Commune de Pomérols, Sète agglomération méditerranée

Lot (46)

Commune de Castelfranc, Commune de Duravel, Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble

Hautes-Pyrénées (65)

Communauté de communes Adour Madiran, Commune de Capvern, Commune de Pujo

Pyrénées-Orientales (66)

Commune de Pollestres, Commune du Soler, Commune de Théza

Tarn-et-Garonne (82)

Communauté de communes du Quercy Caussadais

Pays de la Loire

Région Pays de la Loire

Loire-Atlantique (44)

Commune d'Ancenis-Saint-Géréon, Commune du Pallet, Commune de Loireauxence, Commune de Nantes, Nantes métropole, Commune de Rezé, Commune de Saint-Nazaire, Commune des Sorinières, Commune de Vertou

Maine-et-Loire (49)

Commune de Beaucouzé, Commune d'Épièdes, Commune du Lion d'Angers, Commune de Saint-Augustin-des-Bois, Commune de Saumur, Communauté d'agglomération de Saumur Val de Loire

Mayenne (53)

Commune de Cossé-le-Vivien

Sarthe (72)

Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise

Vendée (85)

Commune de La Faute-sur-Mer, Communauté d'agglomération de la Roche sur Yon, Commune de Saint-Hilaire-de-Riez

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Alpes de Haute-Provence (04)

Commune d'Allons, Commune de Banon, Commune de Mison

Hautes-Alpes (05)

Commune d'Eygliers, Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, Commune de Risoul, Commune de Saint-Clément-Sur-Durance, Communes de Saint-Crépin

Alpes-Maritimes (06)

Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins

Bouches du Rhône (13)

Métropole d'Aix-Marseille Provence, Commune de Marseille, Commune de Peypin, Commune de Puy-Sainte-Réparate

Var (83)

Commune de Gonfaron, Communauté de communes du Pays de Fayence, Commune de Roquebrune-sur-Argens, Commune de Seillans

Vaucluse (84)

Commune de Merindol, Commune de Pertuis

Collectivités d'outre-mer

Réunion (974)

Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest, Commune de La Possession

Saint-Pierre-et-Miquelon (975)

Collectivité d'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon

Polynésie Française (987)

Commune de Bora-Bora, Collectivité d'outre-mer de Polynésie Française

Amiens Métropole - Bus électriques - @Amiens Métropole



« Je pense que pour la première fois, nous avons un outil qui a été conçu par les collectivités et pour les collectivités. Nous l'avons fait dans un moment de crise de financement, mais la réponse, on l'a construite ensemble et on dispose aujourd'hui d'un extrêmement bel outil pour notre territoire. A Amiens Métropole, nous sommes actionnaire depuis la création et les financements nous permettent de mener nos investissements. A titre d'exemple, nous avons mis en place un bus à haut niveau de service : 43 bus double, 100% électrique, un projet à plus de 122 millions d'euros. Nous sommes la première ville d'Europe à mettre en place cette technologie. Nous avons mis en service sur toute de nos lignes structurantes qui desservent le territoire. L'objectif est de remplacer le reste progressivement et en fonction de nos capacités financières. Et l'on aura besoin d'emprunter à nouveau pour la mobilité au service de nos habitants. »

Sébastien CAPRON,
Directeur financier d'Amiens Métropole (80)

Vous êtes une collectivité :

Philippe ROGIER

Directeur du crédit

04 81 11 29 32

philippe.rogier@agence-france-locale.fr

Laurence LEYDIER

Directrice relation collectivités locales

04 81 11 29 37

laurence.leydier@agence-france-locale.fr

Astrée BOYET

Chargée de relation collectivités locales

04 69 84 81 02

astree.boyet@agence-france-locale.fr

Claire SORRENTINI

Directrice du développement

04 69 84 81 09

claire.sorrentini@agence-france-locale.fr

Vous êtes un investisseur :

Thiebaut JULIN

Directeur financier

04 81 11 29 33

thiebaut.julin@agence-france-locale.fr

Romain NETTER

Directeur du financement
à moyen et long terme

04 26 07 60 91

romain.netter@agence-france-locale.fr

Maëlien BOREL

Opérateur font-office financement
à moyen et long terme

04 26 07 60 90

maelien.borel@agence-france-locale.fr

www.agence-france-locale.fr



Agence-France-Locale



@AgenceFRLocale

contact@agence-france-locale.fr